

# Message du président



*La Régie de l'assurance maladie du Québec a fait preuve d'un grand dynamisme en 2000-2001. Elle a, encore une fois, démontré sa capacité non seulement de bien servir la population du Québec, mais aussi de fournir un soutien indéfectible aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. De la sorte, elle a su maintenir le haut niveau d'efficacité qui la caractérise, arriver à des résultats probants et dégager des créneaux porteurs.*

*L'évolution du système de santé québécois, les progrès de la science et de la pharmacologie, l'explosion des techniques biomédicales et l'accessibilité de la clientèle à une information diversifiée influent cependant, à la hausse, sur la demande de biens et de services en matière de santé. L'accroissement possible des coûts résultant d'un pareil contexte oblige la Régie à redoubler de vigilance et la force, à l'instar de toutes les organisations, à se surpasser.*

*Pour y arriver, la Régie peut miser sur le dépassement dont elle sait capable chacun des membres de son personnel. Elle peut également compter sur la diversité et la compétence des membres de son conseil d'administration dont la composition a été élargie à la suite d'une décision du gouvernement du Québec. Qui plus est, la gestion proactive qu'elle met de l'avant améliore, sans l'ombre d'un doute, la performance globale du réseau de la santé et des services sociaux.*

*L'exercice financier 2000-2001 illustre par ailleurs un accroissement de la demande de services personnalisés de la part de la clientèle assurée, des professionnels de la santé et des utilisateurs de son actif informationnel. Le maintien de la qualité de tels services dans un contexte de ressources financières limitées a amené la Régie à implanter des infrastructures en vue de rapprocher les instances des personnes visées.*

*Enfin, l'ampleur des projets élaborés par la Régie en 2000-2001 laisse déjà entrevoir l'évolution possible des mécanismes de gestion des régimes d'assurance santé. L'avenir étant riche de promesses, la Régie compte assumer pleinement les responsabilités que l'État lui confie. Elle ne doute nullement d'y parvenir puisqu'elle peut s'enorgueillir de disposer de l'expertise et de la volonté que manifeste, sans faillir, l'ensemble du personnel.*

*Le président-directeur général,*

*Duc Vu*